



*Vivez Lac-Etchemin...
goûtez notre hospitalité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

LA MUNICIPALITE DE LAC-ETCHEMIN ADOPTE SA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

Au responsable de l'information

Lac-Etchemin, le 23 décembre 2010 - Le conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin a adopté lors de la séance ordinaire du 7 décembre 2010 sa nouvelle politique de gestion contractuelle en conformité aux exigences du projet de loi 76 adopté par le gouvernement du Québec. Conséquemment, cette nouvelle politique régira l'adjudication de tout contrat conclu par la municipalité et comportant une dépense.

Entre autres, cette politique vise à promouvoir la transparence lors de l'octroi des contrats municipaux, et ce, dans le respect de règles relatives à l'adjudication de tels contrats prévus par les lois qui régissent le fonctionnement des organismes municipaux.

« L'adoption de cette politique découle aussi d'une volonté des élus d'assurer une meilleure clarté et de la transparence dans le processus d'acquisitions de biens et services par la municipalité autant que dans le choix d'entrepreneurs chargés d'effectuer des travaux majeurs d'infrastructures. Nous considérons que ce nouvel outil de gestion nous prémunira contre de potentielles situations de conflit d'intérêts, de gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption lors de demandes de soumissions ou d'attributions de contrats », a précisé le maire Harold Gagnon.

Suite aux recommandations de la direction générale en vue d'arrimer certains règlements municipaux à la nouvelle politique de gestion, le Conseil municipal a adopté deux (2) règlements d'importance suite l'abrogation des anciens : le règlement régissant les achats de biens et services et le règlement concernant la délégation du pouvoir de dépenser et les modalités de paiement au nom de la municipalité. Cet exercice était devenu nécessaire pour procéder à une mise à jour et effectuer les concordances nécessaires avec cette nouvelle politique en vigueur.

Par souci de transparence envers les citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin et afin de permettre aux soumissionnaires potentiels de connaître les dispositions de cette nouvelle politique de gestion contractuelle en vigueur depuis le 8 décembre 2010, le contenu intégral de cette politique est disponible pour consultation sur le site Internet de la Municipalité de Lac-Etchemin au www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca à la rubrique « Services municipaux/Direction générale, finance et trésorerie.

- 30 -

Pour information : Laurent Rheault, OMA
Directeur général/secrétaire-trésorier
Municipalité de Lac-Etchemin
Tél. (418) 625-4521
Courriel : munetchemin.lr@sogetel.net